



Arrêts de travail : comment les branches professionnelles s'emparent du sujet

TPE et PME sont plus démunies que les grands groupes face à la dérive des arrêts de travail. Les branches professionnelles ont un rôle à jouer. Après des années passées à se focaliser sur la complémentaire santé, les branches professionnelles se recentrent sur la prévoyance. Et pour cause : dans certaines d'entre elles, ce risque devient difficilement assurable, avec des corrections parfois douloureuses. « Les redressements tarifaires dans les branches fonctionnent de manière quelque peu cyclique : les régimes dérivent par peur de perdre le contrat, de brusquer les partenaires sociaux ou du fait de l'existence de réserves financières, mais vient toujours un moment où la situation n'est plus tenable », résume **Mylène Favre-Béguet**, associée chez Galea, avant de compléter : « Cette tendance au redressement se généralise toutefois ces derniers mois. L'occasion, enfin, de généraliser un pilotage sain sur le marché ? »

« Nous sommes arrivés à une phase de lucidité sur le marché des branches professionnelles. Ce n'est pas là que j'attends une rentabilité maximale. Nous avons dû mener des redressements sur des offres labellisées mais, aujourd'hui, je n'ai plus à gérer de situation d'inassurabilité », assure le directeur général adjoint du groupe Apicil

Thomas Perrin. Outre les actions menées autour de la prévention ou de la qualité de vie au travail, Thomas Perrin a une autre tactique pour éviter ces redressements tarifaires abrupts : « Il arrive que l'on invite les partenaires sociaux à baisser les garanties en santé pour compenser la hausse des prestations en prévoyance. C'est une conviction qui est de plus en plus comprise dans les branches. »

Les métiers du médical particulièrement exposés

Si la progression de l'absentéisme touche tous les secteurs, certains sont naturellement plus exposés que d'autres. Une étude publiée en 2019 par le courtier Gras Savoye Willis Towers Watson souligne que les professionnels de santé constituent la population la plus à risque (6 % d'absentéisme, + 31 % sur les quatre dernières années). Des difficultés qui ont eu un écho médiatique inédit fin 2019, avec l'assignation en référé de Malakoff Médéric Prévoyance (MMP) par les partenaires sociaux de la branche du négoce et des prestations de services dans les domaines médico-techniques, regroupant des personnels en lien direct avec les malades. Son régime prévoyance a fait l'objet de plusieurs redressements majeurs ces dernières années, mais le dernier plan présenté par MMP (incluant une hausse des cotisations de 60 %) a mis le feu aux poudres.

Aider au retour à l'emploi

Ces dernières, en tant que conseil des TPE et PME, ont un rôle à jouer et, depuis peu, un cadre pour le faire. Le degré élevé de solidarité a été instauré pour que les partenaires sociaux proposent des actions de prévention à destination de ces entreprises, même si peu d'innovations ont pour l'heure vu le jour. Mais la demande est là, estime Albine Gasquet, directrice générale du cabinet de conseil RH JLO: « Une attente récurrente nous est remontée du terrain par les TPE et PME: le besoin de bénéficier de dispositifs autour du retour à l'emploi. » Elle entreprend depuis peu des discussions à ce sujet avec certaines branches autour d'un dispositif mis en place par son groupe, nommé LEA, centré autour des arrêts de longue durée et du maintien du lien salarié-employeur.